

Réaménagement de la chaussée Jules-César sur la ZI Ouest à Beauchamp

Après de premiers travaux de requalification de la chaussée Jules-César en 2018 sur Pierrelaye, la communauté d'agglomération engage une deuxième phase de réaménagement dès le 18 juillet 2022, et pour une durée de 5 mois, au niveau de la zone industrielle Ouest à Beauchamp. Chaussée et trottoirs vont être repensés afin d'accueillir notamment une nouvelle piste cyclable sécurisée.

Mise à jour du 24 novembre 2022 : pour permettre l'application des enrobés sur la bande roulante, des travaux de nuit sont programmés :

- **La nuit du 28 novembre, l'accès aux riverains se fera de 20h à 23h de Pierrelaye vers l'allée Pascal et de 23h à 6h du centre de Beauchamp vers la voie Cadoux**
- **Les nuits des 29 et 30 novembre, l'accès aux riverains se fera entre 20h et 6h du centre de Beauchamp vers la voie Cadoux**
- **La nuit du 5 décembre, l'accès aux riverains se fera de 20h à 23h de Pierrelaye vers l'allée Pascal et de 23h à 6h du centre de Beauchamp vers la voie Cadoux**

Des déviations sur les rues adjacentes seront mises en place.



Début des travaux
18/07/2022
Fin des travaux
16/12/2022

Dans le prolongement de la séquence n°1 réalisée en 2018, les travaux de séquence n°2 concerneront un linéaire de 800 mètres linéaires, entre le carrefour RD 411 et l'allée Cadoux. Cette opération démarrera le lundi 18 juillet 2022 pour une durée de 5 mois.

Organisé en quatre phases, le chantier va se concentrer sur la voie de transit et de desserte du collège Montesquieu et de nombreuses entreprises de la zone industrielle Ouest, formant une véritable transition d'un milieu rural à un milieu urbain plus dense.

Le premier enjeu de ce nouvel aménagement de 18 700 m² de voirie est d'améliorer la mobilité et d'optimiser la gestion des différents modes de déplacement. Certaines places actuelles de stationnement seront supprimées au profit d'une nouvelle liaison cyclable bidirectionnelle et sécurisée de 3 mètres de large. Le stationnement de poids lourds sera quant à lui limité à quelques places situées uniquement en entrée de zone.

La vitesse des véhicules sera réduite afin d'apaiser et de sécuriser d'une part les abords de l'établissement scolaire et d'autre part les liaisons transversales piétonnes. Un plateau sera ainsi créé

en face de l'entrée principale du collège Montesquieu.

Les arrêts de bus 30-09 et 95-26 situés aux abords du collège seront quant à eux mutualisés, tandis que l'offre bus sera renforcée à terme pour mieux répondre à la demande sur le secteur.

Les bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides seront conservées, satisfaisant la demande croissante des visiteurs des entreprises riveraines.

L'éclairage public sera rénové et modernisé. Du mobilier urbain solaire et connecté sera installé : deux bancs intelligents alimentés en énergie solaire offriront une source gratuite de chargement des smartphones, tablettes et ordinateurs portables dans l'espace public.

En parallèle, de nouveaux espaces végétalisés, plus adaptés à l'accompagnement de voirie en milieu urbain, ont été imaginés et viendront agrémenter les parterres le long du linéaire de la chaussée. Les haies seront de ce fait remplacées par de la végétation basse afin de redonner de la visibilité au niveau de chaque sortie d'entreprise.

Dès que nécessaire, la circulation sera alternée avec des feux tricolores. La circulation des poids lourds sera maintenue pendant toute la durée des travaux.

Coordonnées

Entre le carrefour RD 411 et l'allée Cadoux
Chaussée Jules César
95250
Beauchamp
Infos pratiques

Début des travaux : 18 juillet 2022

Durée : 5 mois

Phasage :

1. Parvis du collège Montesquieu du 18 juillet 2022 jusqu'au 25 août 2022
2. Trottoir nord dès le 10 août 2022
3. Trottoir sud
4. Chaussée

Coût des travaux :

2,46 millions d'euros

Financements :

- La communauté d'agglomération Val Parisis,
- La Région Île-de-France
- Le Département du Val d'Oise

Contact

01 30 26 39 41